

LA GAZETTE DE ST SYMPHORIEN

Bellevue Infos n°10

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le début d'année a été marqué par une opération de nettoyage de notre commune. Même si la participation bénévole a été modeste, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, en particulier les enfants, dont l'engagement mérite d'être salué. C'est ensemble que nous pourrons préserver et embellir notre cadre de vie.

Le fleurissement du village débutera prochainement, dès que les personnes en charge pourront intervenir.

Sur le plan budgétaire, je suis heureux de vous confirmer que nos finances restent maîtrisées, équilibrées et orientées vers des investissements utiles et raisonnés. Cette gestion rigoureuse nous permet, une fois de plus, de maintenir les taux de taxe inchangés, fidèle à l'engagement que j'ai toujours porté.

Parmi les projets structurants, je suis particulièrement heureux de vous annoncer le lancement des travaux de la future salle des fêtes. Cet équipement, très attendu, offrira à notre commune un lieu de convivialité, propice aux rencontres et aux célébrations. Si le calendrier est respecté, elle devrait être disponible à la location courant 2026.

L'aménagement de notre port est également à l'étude, en lien avec les services de Voies Navigables de France. Le projet prend un peu de retard, probablement en raison d'un manque de coordination au sein de notre communauté de communes, notamment sur les compétences liées au tourisme fluvial et à l'économie locale.

Pour conclure, je vous invite à venir nombreux à la fête du village, qui se tiendra le 23 Août 2025. Une belle journée de partage et de convivialité en perspective.

Continuons ensemble à faire vivre notre commune avec ambition, simplicité et transparence.

Etienne BRIOT, votre maire

FINANCES DE LA COMMUNE

Bilan 2024

Comme pour l'exercice précédent, les élus contrôlent les dépenses de fonctionnement ce qui permet de dégager de l'excédent pour faire des investissements.

Le budget a dégagé un excédent de 78 205,43 € pour l'année 2024. Elle a cumulé un excédent de 317 723,27 € au 31 décembre 2024 pour le fonctionnement.

Le déficit d'investissement de 128 460,41 € est largement couvert par l'excédent de fonctionnement.

Le résultat cumulé s'élève à 189 262,86 €.

Grâce à ces résultats, M. le Maire a proposé à son Conseil Municipal le maintien des taux des taxes. Il a approuvé à l'unanimité cette proposition. Nous vous rappelons que les bases sont revues chaque année par l'Etat et que le Conseil Municipal ne peut pas s'y opposer. La communauté de communes a quand à elle voter une augmentation de ces mêmes taxes.

La commune a fait appel aux services de la communauté de communes pour l'entretien des espaces verts avec l'aide des élus et des administrés pour un montant de 8 674 €, ils ont été réglés sur le BP 2025.

Compte financier unique 2024

61200 - SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAONE

Exercice 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-33 674,22		-94 786,19		-128 460,41
Fonctionnement	273 192,06	33 674,22	78 205,43		317 723,27
TOTAL I	239 517,84	33 674,22	-16 580,76		189 262,86
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	239 517,84	33 674,22	-16 580,76		189 262,86

Point sur les emprunts :

- Septembre 2017 : 50 000 € sur 8 ans à un taux de 1,05 %. Il se terminera en juin 2025. Il a permis la rénovation du logement situé au 23 Grande Rue.
- Décembre 2022 : 30 000 € sur 4 ans à un taux de 0,88 %. Il se terminera en septembre 2026. Il a contribué à la rénovation du logement situé au-dessus de la mairie au 28 grande Rue.
- Novembre 2024 : Emprunt à court termes (3ans) au taux 3,47 % de pour financer la TVA et les subventions de la salle des fêtes
- Novembre 2024 :Emprunt à long terme 20 ans au taux de 3,54 % pour la construction et l'aménagement de la salle des fêtes.

Budget primitif 2025

Le budget a été voté le 17 mars 2025

Investissement :

Dépenses : 225 697.41 € (924 160.87 avec 698 463.46 de reste à réaliser)

Recettes : 513 477.07 € (1 234 412.07 avec 720 935 de reste à réaliser)

Fonctionnement :

Dépenses : 259 431.66 €

Recettes : 389 836.25 €

Fonctionnement

Dépenses	Reports	Précédent	Proposition	Recettes	Reports	Précédent	Proposition
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	239 517,84	211 734,40
011 Charges à caractère général	0,00	64 688,52	94 470,35	042 Opération d'ordre 042	0,00	4 634,00	2 317,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	0,00	30 600,00	42 600,00	043 Opération d'ordre 043	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 582,00	17 782,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	85 537,00	30 431,50	73 Impôts et taxes	0,00	11 710,00	11 210,67
042 Opération d'ordre 042	0,00	9 055,82	28 229,81	731 Fiscalité locale	0,00	75 000,00	75 000,00
043 Opération d'ordre 043	0,00	0,00	0,00	74 Dotations et participations	0,00	43 364,00	43 792,18
65 Autres charges de gestion courante	0,00	62 515,00	62 700,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00	27 550,00	28 000,00
66 Charges financières	0,00	231,00	1 000,00	77 Produits spécifiques	0,00	300,00	0,00
67 Charges spécifiques	0,00	150,00	0,00				
68 Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00				
TOTAL	0,00	252 777,34	259 431,66	TOTAL	0,00	413 657,84	389 836,25

INVESTISSEMENT

Dépenses	Reports	Précédent	Proposition
0 Hors équipement	698 463,46	125 892,00	94 920,00
001 Solde d'exécution section investissement	0,00	33 674,22	128 460,41
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040 Opération d'ordre 040	0,00	4 634,00	2 317,00
041 Opération d'ordre 041	0,00	0,00	0,00
TOTAL	698 463,46	164 200,22	225 697,41

Recettes	Reports	Précédent	Proposition
0 Hors équipement	720 935,00	74 029,22	480 728,57
001 Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	85 537,00	30 431,50
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040 Opération d'ordre 040	0,00	4 634,00	2 317,00
041 Opération d'ordre 041	0,00	0,00	0,00
TOTAL	720 935,00	164 200,22	513 477,07

Le SIVOS (pôle scolaire) a coûté environ 33 000 € avec 17 élèves pour 2024 (soit 1949 € par élève) et s'élèvera à 26 817 € pour 2025 avec 14 élèves soit un coût de 1372 € par élève scolarisé au pôle.



Indemnités des élus :

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 dit loi Engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique impose de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux (article 92 et 93 de la loi). Fonction A ce titre, la commune doit communiquer un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient le maire et les adjoints. Ci-joint pour information :

Nom de l' élu	Fonction	Montant brut annuel	Montant net annuel	Frais de déplacement
Etienne BRIOT	Maire	6 166 €	5 333 €	0 €
Yannick PERNET	1er adjoint	2 220 €	1 920 €	0 €
Edith MORAIS	2ème adjointe	2 220 €	1 920 €	0 €
Alexandra JACQUINOT	3ème adjointe	2 220 €	1 920 €	0 €

SALLE DES FÊTES

Le préfabriqué a été démoli pendant les vacances de Noël.

Les travaux ont débuté le 24 février 2025 et devraient se terminer début 2026.

Le gros œuvre a été réalisé avec la dalle qui a été coulée le 20 mai. Prochainement la structure bois et la charpente devraient être installées. Ci-jointes des photos.

Le Conseil Départemental de Côte d'Or nous a attribué une subvention de 138 000 €.



Avant / après



Nettoyons et entretenons notre village

Le samedi 12 avril à 9 h, les élus et les habitants se sont réunis pour nettoyer, réparer, entretenir....

Merci de votre participation et de votre engagement.

Fête du village

Elle se déroulera le samedi 23 août avec son traditionnel feu d'artifices et des animations sur la journée comme un vide grenier.

Port de Saint-symphorien-sur-Saône

Le Maire travaille toujours sur l'aménagement du port du village avec l'aide de VNF et à la volonté que le projet se réalise sur 2026.

La commune sera peut-être amenée à participer financièrement et porter le projet. Le Maire est en discussion avec le président de la Communauté de Communes pour que cet engagement de la charte fluviale voit le jour.

Le Maire rappelle que les compétences tourisme, fluviale, et économique sont présentes sur le port.



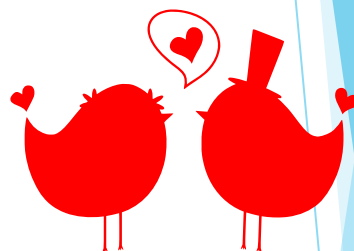
Carnet de naissance

Adria FOURE

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Carnet de mariage

Toutes nos vœux de bonheur à Corinne et David VLERICK



Horaires d'été 01/04 au 31/10 des déchèterie du secteur

COMMUNE	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Seurre	14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Auvillars-sur-Saône		14h-18h			9h-12h 14h-18h
Laperrière-sur-Saône		14h-18h			9h-12h 14h-18h
Brazey-en-Plaine	9h-12h	9h-12h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

Ouverture de la Mairie au public :

Les Lundis et Jeudis de 16h00 à 18h00

Tel : 03 80 29 01 69

Mail : mairie.stsymphorien-saone@wanadoo.fr

Ou sur rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint